

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Ciseaux Inc.		Date d'inspection Le 08 octobre 2026
Nom de l'établissement Roche Papier Stylo - Moncton		Numéro de permis 2013056
Adresse 85 Bonaccord Street Moncton NB E1C 5K8		Numéro de téléphone (506) 854-0230
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 49	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	28 août 2026	08 oct. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	28 août 2026	08 oct. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Le ratio enfant-personne éducatrice est conforme au moment de l'inspection. Dans le cadre de ce suivi de renouvellement de permis, la mentore en assurance de la qualité observe les jeux libres, la collation (boîtes à dîner), le rangement, les routines de lavage des mains et de toilette, les jeux à l'extérieur ainsi qu'une activité dirigée consistant à faire dégeler des œufs de dinosaures glacés. Cette activité est en lien avec les intérêts démontrés par les enfants pour les dinosaures. La planification est affichée dans chacune des salles observées. Les enfants sont engagés dans les activités et les routines quotidiennes se déroulent de façon harmonieuse. Les rapports d'inspection du Bureau du prévôt des incendies et de Santé publique sont valides, approuvés et non expirés. À la lumière des observations effectuées et des documents examinés, la mentore en assurance de la qualité recommande le renouvellement du permis de l'établissement.

original signé par

Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 08 octobre 2026

Date

original signé par

Lea Gouez

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 octobre 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"